



HAL
open science

Licence Lettres modernes

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Lettres modernes. 2010, Université d'Artois. hceres-02036962

HAL Id: hceres-02036962

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036962v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE D'ARTOIS
N° demande : S3100015324
Domaine : ARTS, LETTRES, LANGUES
Mention : LETTRES MODERNES

Appréciation générale :

La licence, mention « Lettres modernes » de l'Université d'Artois propose un tronc commun (les deux premières années), puis trois parcours à partir de la troisième année : « Lettres modernes », « Français langue étrangère » et « Pluridisciplinaire lettres, arts et sciences humaines ». C'est une formation très orientée vers la préparation des concours de recrutement des enseignants des lycées et collèges (Agrégation, CAPES). Elle offre également une bonne préparation au professorat des écoles. Dans ce domaine, la formation obtient de bons résultats. Compte tenu de l'origine sociale des étudiants (un pourcentage important de boursiers), les métiers d'enseignant assurent une bonne voie d'insertion sociale. La formation est très attentive à cet aspect et tente de répondre aux attentes des étudiants. De ce point de vue, elle est bien ancrée dans la région.

L'équipe pédagogique est pluridisciplinaire (quatre sections CNU). Il y a des directeurs des études et des responsables par année, mais on ne sait pas quel est le domaine d'intervention de chaque enseignant dans la maquette. Cette dernière ne précise pas non plus la part des cours magistraux et des travaux dirigés.

De réels efforts sont faits en direction des étudiants de première année en termes d'orientation et de suivi, mais il reste à améliorer le dispositif concernant la réorientation et le suivi des étudiants qui abandonnent en première année. En L3, on observe un déséquilibre entre les trois parcours proposés ; les efforts semblent se concentrer sur le parcours « Lettres modernes » au détriment des deux autres, en particulier de celui de « Français langue étrangère » qui a un effectif bien faible (deux inscrits).

La mobilité internationale des étudiants ne semble pas être la priorité de la formation, puisqu'elle se réduit pratiquement aux échanges Erasmus, ce qui explique peut-être le peu d'attractivité du parcours « Français langue étrangère ».

Il est gênant que les tableaux des indicateurs donnent des chiffres concernant la licence « Langue et littérature françaises » alors qu'il s'agit en fait de la mention « Lettres modernes ». On ne sait trop alors comment utiliser les chiffres et si ces derniers ont pu servir à améliorer la formation.

Les points les plus forts :

- | | |
|----|---|
| 1- | La formation prépare bien aux concours d'enseignement. |
| 2- | L'ancrage régional de la formation. |
| 3- | Le dispositif pédagogique mis en place pour l'aide à la réussite. |

Les points les plus faibles :

- | | |
|----|---|
| 1- | La mobilité internationale des étudiants non Erasmus. |
| 2- | L'évaluation des compétences transversales. |
| 3- | Le déséquilibre entre les parcours en L3. |

Recommandations :

- Rendre plus attractive cette formation en s'intéressant plus aux étudiants qui n'envisagent pas une carrière dans l'enseignement.
- Accorder plus d'attention à la mobilité internationale des étudiants afin de rendre plus attractifs certains parcours de L3.
- Diversifier l'offre de formation en L1 et L2 afin de faciliter la réorientation ou l'insertion sociale des étudiants.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : A

Signification de la notation pour l'évaluation des licences

La synthèse d'une expertise ne se limite pas à l'utilisation d'une échelle de notation qui ne traduirait rien d'autre qu'une simple gradation dans la qualité de dossiers examinés ; elle doit éviter une présentation réductrice de leur valeur. Les formations n'étant pas universellement comparables, la rédaction du paragraphe « appréciation générale » devra clairement mettre en évidence le type de justifications qui ont conduit l'expert à positionner le dossier dans la catégorie choisie « A+ », « A », « B » ou « C ». En effet, chacune de ces quatre catégories peut correspondre à des situations très différentes dont on fournit ci-après quelques exemples-type. Néanmoins, le paragraphe « appréciation générale » doit être considéré indissociable de *la lecture minimale* de la synthèse.

La notation « A+ » signifie

- Cette formation répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation.

La notation « A » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond très bien ou bien aux critères d'évaluation.
- La formation est excellente ou très bonne, elle répond de façon satisfaisante ou *très* satisfaisante sur la plupart des critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles qui *doivent être corrigés* pour rejoindre réellement la catégorie des formations d'excellence.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement très bons, sans point faible rédhibitoire, mais pas suffisamment de points forts remarquables pour compenser réellement ses quelques points faibles mineurs.

La notation « B » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation.
- La formation est *bonne, voire très bonne*, elle répond de façon satisfaisante ou même *très* satisfaisante sur plusieurs critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles importants qui *doivent être corrigés impérativement*.
- L'existence de cette formation est tout à fait justifiée, mais elle présente des points faibles importants qui doivent être *impérativement* corrigés.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement moyens ou bons, sans points faibles totalement rédhibitoires, mais pas suffisamment de points forts.

La notation « C » peut signifier

Soit :

- Cette mention répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.
- Cette formation présente trop de points rédhibitoires.
- Cette formation ne présente pas ponctuellement d'aspects totalement rédhibitoires, mais elle ne répond que très médiocrement à de trop nombreux critères d'évaluation.
- L'existence de cette formation n'est pas justifiée au niveau local ou régional compte tenu de l'existence de formations similaires, plus attractives ou mieux adossées à la recherche, sur le même site.